

Bulletin municipal

Avril 2019

BIEN VIVRE À SAINT-PAL

Siou Bian È San-Pa

Les comptoirs Sigolénois



- Enrobé à chaud noir et couleur
- Goudronnage à froid
- Pose de bordures dalles
- Canalisations - V.R.D.

Z.A. de Nolhac - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 45 45
E.mail: contact@broctr.fr



ZA L'ESTRADE - 43000 Polignac
Tél. 04 71 04 15 77
Fax 04 71 04 15 78
E.mail: contact@odtp43.fr



Restaurant - Location de salles de réceptions
Cuisine centrale privée - Séminaires

FERME DE LAVÉE
Lavée - 43200 YSSINGEAUX
Tél 04 71 59 00 00 - Fax 04 71 59 18 50
contact@fermedelavee.com



S.A.R.L. ROUSSET TP

Travaux publics et forestiers - Démolition
Espaces verts - Assainissement - Adduction d'eau - VRD

Les Tavas - 43400 Le Chambon-sur-Lignon
Tél. 04 71 59 26 44 - Port. 06 23 20 68 43
Fax 04 71 59 29 91
E.mail: j.claude.rousset@gmail.com



Bureau d'Études Infrastructures
Équipement Environnement

Tél: 04 71 74 78 04 - Fax: 04 71 50 91 88
Chemin du Stade - 43100 VIEILLE-BRIOUDE



Terrassement - VRD - Enrochement
Chemin d'accès
Aménagement extérieur

Carrat Romain - 9, Montée de Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. : 06.37.52.21.96 - Email : roms.travauxpublics@gmail.com



Auto-Ecole ROYER
À VOS CÔTÉS DEPUIS 1986

PERMIS AUTO (Boîte Mécanique et boîte automatique)
REMORQUE
MOTO
CYCLOMOTEUR
PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

FORMATION PISTE PRIVÉE
AUTO ÉCOLE RÉFÉRENCÉE
DATA DOCK

04 71 75 49 90
cer-royer@hotmail.fr

Stéphane MARTORELL

PLATRIER - PEINTRE
NEUF ET RENOVATION

06.50.12.20.51

DEVIS SUR DEMANDE

7 lot Espinasse 43620 St Pal de Mons
martorell.stephane@laposte.net

GUERIN AUTO DESIGN
CARROSSERIE PEINTURE MECANIQUE

Carrosserie peinture Auto / Moto
Mécanique auto
Montage pneus

Chemin du cimetière
43620 Saint Pal De Mons

04/71/66/71/88
guerin.autodesign@orange.fr

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE

.....p.4-5

VIE MUNICIPALE

• Les travaux - Aménagement du bourg

- Travaux réalisés, fin 2018.....p.6
- Travaux réalisés début 2019.....p.7
- Travaux à venirp.8

• Aménagement parcs: projets

- Aménagement du parc Sarrand et Parc de la Cure...p.9

• Restauration chapelle: projet

- Les travaux sur les murs et le sol intérieurs de la Chapelle Saint-Julien.....p.10
- Installation de mobilier.....p.10

• Personnel des services techniques

- Toutes ces années passées à servir la population...p.11
- Une nouvelle base de viep.12

• Commémorations, décorations

- La commémoration du centenaire de la fin de la Grande guerre.....p.13
- La commémoration du 19 mars 1962.....p.13
- Cérémonie à la caserne des pompiers.....p.13

• À la médiathèque

- Les Bénévoles de la médiathèque..... p.14

• Fêtes et animations

- Le marché de Noël..... p.15
- Le concert des Naustals..... p.16
- Bal traditionnel du 17 novembre..... p.16
- Lisons la nature avec un œil neuf!..... p.17
- Atelier de pliage de papier..... p.17

PATRIMOINE

- Un peu d'étymologiep.18
- Un peu de travail de réflexionp.18
- La Chapelle Saint Julien la Tourettep.19

INFOS UTILES

- Réglementation : Interdiction de brûlerp.20
- Le Syndicat des Eaux remplace les compteursp.21
- Nouveau site Internet pour la communep.21
- Remise de maillots au basketp.21
- Marché aux paniersp.22
- Protéger la naturep.22

ENTREPRISES

- GAEC La Fleur des Présp.24
- Cave Mondonp.25
- Tim Servicesp.26
- Takumi Sportp.27

ÉCOLES

- École Saint-Josephp.28
- École Marcel Aymép.29

ASSOCIATIONS

- La Pétanque San-paloune.....p.30
- Comité des Fêtesp.31
- Le Club Adosp.31
- ADMR«Lecafé numérique» + Use s'Mell.....p.32
- Les Amis de Saint-Régisp.33

ÉTAT CIVILp.34-35

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Pal-de-Mons

Directeur de publication et principal rédacteur : Jean-François CONVERS

Membres de la commission : Bernard BOUDAREL, Sylvie BRUNON, Christian GOUY, Denise LARDON, Sonia MARTELLINO, Patrice MOUNIER, Patrick RIFFARD, Valérie SOUVIGNET

Conception et impression : Déposé par Éole - 43 200 Grazac -

www.eole-imprimerie.com



Dépôt légal : À parution. Reproduction même partielle interdite.
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

ÉDITO DU MAIRE



Chères Amies,
Chers Amis,

Communes, Communautés de Communes, Syndicats Intercommunaux, Pays, Pôles d'Équilibre Territorial et Rural, Départements, Régions, État, Europe... Jamais l'Administration n'aura été aussi complexe...

L'intercommunalité prend une place de plus en plus importante dans la vie de nos Collectivités, comme les différents regroupements à l'échelle du Pays de La Jeune Loire et de ses Rivières. Reviennent très souvent au cœur des réflexions la notion de transfert de compétences, de mutualisation, de compétences partagées, de Pacte Financier et Fiscal de Solidarité, de Projet de Territoire, d'évaluation des charges transférées comme si le législateur voulait peu à peu évincer l'échelon communal de toute décision... Que va-t-il rester demain aux Communes ? Nos concitoyens

devront-ils frapper à la porte d'une institution en manque de proximité ?

Il en va de même pour la compétence sur l'Eau et l'Assainissement, la gestion des déchets avec la mise en place d'un nouveau Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets... alors que dans le même temps perdure un mode de collecte différent selon les Intercommunalités ou les Territoires. On nous parle de Mutualisation, mais l'on maintient les divisions dans l'organisation de nos systèmes d'Administration. On voit davantage se fonctionner la gestion plutôt qu'une réelle animation de nos Territoires, que la vraie décentralisation que tout le monde appelle de ses vœux ! On « s'exprime », mais sommes-nous réellement entendus ? La majorité silencieuse ne devra-t-elle pas se lever pour se faire entendre...

Cependant, nous avons encore des **raisons de Croire et d'Espérer**... grâce à la richesse de nos Écoles, de nos Associations qui œuvrent au quotidien pour animer et favoriser notamment le lien entre les Générations, la sportivité et la réussite de nos Équipes dans de nombreuses disciplines, la vitalité de nos Entreprises, l'engagement de nos Artisans et Commerçants, mais aussi grâce à vous par votre implication et votre désir de toujours Bien Vivre Ensemble à Saint-Pal.

La situation financière de notre Commune s'améliore constamment et régulièrement. Ainsi en témoigne le résultat de fonctionnement de l'exercice antérieur observé entre les recettes et les dépenses de Fonctionnement qui indique un solde positif de 507.000 Euros. Oui, entre les différents programmes d'investissement engagés au service de la population, il a fallu poursuivre inlassablement la volonté, qui a toujours été la nôtre, d'apurer la dette. Cet objectif constant est aujourd'hui le moyen de porter sereinement le Projet d'Aménagement du Centre-Bourg avec une meilleure lisibilité. L'attractivité de notre Commune se retrouve cette année aussi, avec un gain lié directement à la valorisation des bases

d'imposition, nous permettant de bénéficier d'une marge de manœuvre supplémentaire en 2019. Malgré une baisse constante des dotations de l'État qui pour la seule Dotation Globale de Fonctionnement, constitue une perte de plus de 150 000 Euros depuis 2012.

L'Aménagement du Centre-Bourg va rentrer de nouveau dans une phase active avec le choix des Entreprises afin de parfaire le « Tapis » final du revêtement tant attendu après avoir respecté les conditions d'usage de réception, de contrôle des réseaux et des compactages nécessaires à la pérennité des ouvrages exécutés. Il s'agit d'un Projet structurant ouvrant la Vie du Village, de Notre Village sur de nouveaux horizons, bien loin des étrangetés d'une Loi Notre (Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui cherche à dénaturer et décourager les vraies initiatives locales. Vous l'aurez compris, on nous parle davantage d'organisation territoriale que de libre Administration Locale.

Le lien intergénérationnel est un élément essentiel d'échanges et de transmission de notre Commune où au détour d'un parc, d'une passerelle, d'un jeu en bois, d'un Lieu conçu pour l'ensemble des Saint-Palous, accessible et paisible, aux milles couleurs, au cadre naturel préservé, à l'accent champêtre et à l'ouverture sur les paysages environnants, sera le théâtre d'une féerie retrouvée. Cet

Espace, ce sera le vôtre, vous permettant de « se poser » en famille pour le bonheur des plus petits et des grands, des plus jeunes aux plus âgés. Je veux bien sûr parler du Parc Sarrand.

Cette année est celle où l'Osier sera Roi, avec un brin de malice pour l'animation qu'il va nous proposer au détour d'un défilé très artistique. Le Marché aux Paniers va retrouver une élégance digne des plus grands créateurs de Haute Couture après nous avoir fait découvrir les richesses de La Forêt et de La Mer. Saint-Pal-de-Mons, n'a-t-elle pas été par le passé la Capitale du Ruban et de La Passementerie ? Devenir demain Le Marché de l'Osier de la grande Région AUvergne - Rhône-Alpes

est l'ambition affichée par nos Ambassadeurs de l'Osier Vivant et de la Maîtrise du panier retrouvé, signe d'une créativité remarquable et d'un savoir-faire exceptionnel. Merci à celles et ceux qui promeuvent la richesse d'un Artisanat ancestral, signe de la diversité et de la richesse de nos Territoires, de nos Communes et de nos Villages. Que l'Élan de nos Artisans - Artistes donne à notre Commune l'occasion d'être reconnue pour son Accueil et son Savoir-Faire qui font de notre Saint-Pal un lieu où il fait bon se retrouver !

Jean JONNET n'était-il pas un précurseur lorsqu'il écrivait ?

« La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. »

Bien Fidèlement

Votre Maire

Patrick RIFFARD

VIE MUNICIPALE

Les travaux - Aménagement du bourg

Suite des travaux dans le centre bourg, fin 2018

Au début de l'hiver 2018, l'entreprise ROUSSET a achevé les travaux d'enfouissement, côté maison Boncompain et Bars/restaurants, des canalisations d'alimentation en Eau Potable de ces immeubles, de captage des Eaux de Pluie et d'enfouissement des gaines destinées au passage des fils ou câbles d'électricité, d'éclairage public, de téléphone et de gaine pour la fibre. Des essais obligatoires (passage d'une caméra, contrôles d'étanchéité, résistance du compactage) ont été réalisés pour s'assurer que les réseaux étaient opérationnels et fiables.

Cette garantie est nécessaire pour permettre d'obtenir les subventions demandées.

Un coffret électrique «forain» supplémentaire sera installé à l'angle Place de l'église/Rue Nouvelle. Les travaux se sont poursuivis côté bas du parvis de la mairie et marches de l'église. Une borne à incendie a été installée côté placette située au bas de la Croix.

C'est l'entreprise BROCC qui a posé sur la Rue centrale, un revêtement en bicouche provisoire.



Travaux de mise en séparatif et enfouissement

Les travaux - Aménagement du bourg

Aménagement d'un cheminement piétons protégé

L'entreprise Buzzino a réalisé la construction d'un muret en pierres de 1m 40 de hauteur à l'intérieur de la cour sud-ouest de l'École Saint Joseph. L'association «Vallon des Pins» à qui appartient le bâtiment et les espaces contigus avait donné son accord à ces travaux. L'espace de la cour intérieure est réduit mais la sécurisation de l'accès au bâtiment renforcée. Ces travaux font partie des divers travaux d'aménagement du bourg qui sont en cours. Ils sont effectués pour renforcer la protection des piétons sur l'espace École Saint Joseph-Place Saint Marc. Ainsi, ces travaux achevés, c'est entre l'ancien et

le nouveau muret que se déplaceront les piétons pour se rendre du parking du chemin de la Rivoire jusqu'à la rue du 19 Mars 1962 située face au cimetière, en restant sur le trottoir, ou rejoindre, en traversant la chaussée sur un passage protégé, le futur trottoir installé au bas des maisons de la Rue Centrale. L'espace situé entre le muret intérieur et le mur de façade de l'école sera aménagé en jardin d'agrément.

Cette même entreprise a consolidé le mur du « parking de l'École ».



Les fouilles

VIE MUNICIPALE

Les travaux - Aménagement du bourg

Suite des travaux d'aménagement du bourg

Vous êtes impatients de voir se terminer les travaux de la phase 2 de l'aménagement du bourg: la pose des trottoirs, de certains mobiliers urbains, le revêtement de la chaussée ... Place Saint Parc et Rue Centrale? Nous aussi! Sachez donc qu'à ce jour, et cela ne s'est pas fait sans difficultés, nous avons obtenu des subventions pour nous aider à les financer, le cabinet d'architectes nous a fourni les documents nécessaires pour lancer l'appel d'offres. Cet appel a été publié le 21 février. Au terme du délai légal, les propositions des entreprises sont parvenues en Mairie sous format numérique (une nouveauté avec la dématérialisation des procédures). Les plis ont été ouverts par la Commission des Marchés publics le 22 mars. Après un temps consacré à l'analyse de ces propositions, c'est le 5 avril que le choix des entreprises sera arrêté définitivement en commission et validé le 12 avril en Conseil Municipal. Sachez encore que, le choix réalisé, un délai légal doit être laissé aux

entreprises non retenues pour contester la décision, que celles qui ont été retenues ont une quinzaine de jour pour préparer leur chantier. C'est donc, si tout se passe comme prévu, au cours du mois de mai que les travaux commenceront.

Dans tous les cas de figure, la population sera informée du planning de ces travaux ; ces travaux entraîneront des désagréments mais réduits le plus possible ; les entreprises qui demandaient à obtenir les marchés devaient s'engager à ce que les travaux soient terminés avant la Vogue.

Cela dit, les travaux d'aménagement du bourg n'ont pas cessé, puisque l'entreprise Buzzino a réalisé dans la cour sud de l'École Saint Joseph le passage piétonnier sécurisé prévu. Et qu'une entreprise va venir travailler Rue Saint Régis, pour séparer Eaux de Pluie et Eaux Usées et capter les Eaux Pluviales des versants nord-ouest des toitures des maisons situées sur la gauche de la Rue Centrale en partant de la place de l'Église.



Les murs

Vous pourrez vous faire une idée des travaux qui vont être réalisés comme souhaité lors des consultations publiques, en observant le plan affiché sur la vitre de la salle où sont exposés des créations en osier, au n° 13 de la Rue Centrale.

Aménagement parcs: projets

Aménagement du Parc Sarrand

Vous ne l'ignorez pas, nous avons prévu de mettre à votre disposition ce Parc. La partie haute, celle destinée à la flânerie, au repos, aux loisirs culturels (lecture, concert) est prête. La partie basse destinée aux jeux sera aménagée au cours de l'été. Pour l'heure, notre préoccupation essentielle est de rendre accessible cet espace vert et vivifiant à tout le monde, parents avec enfants et poussettes, personnes à mobilité réduite voire en chariots. Nous avons demandé des devis à des entreprises sachant installer des dispositifs facilitant cet accès. La solution étudiée actuellement est celle d'un ponton reliant le parc de la Cure au parc Sarrand ; qui répond à toutes les normes de sécurité ; et qui soit dans des matériaux

en harmonie, en unité avec l'existant ; la pierre, le bois. Il devrait pouvoir être mis en place pour l'été prochain. Nous envisageons désormais de coupler ces deux espaces (Parc de la Cure et Parc Sarrand) pour offrir différents types de loisirs à la population. Pour ce faire, nous installerons, pour le rendre plus attractif, des jeux et peut-être une aire de pique-nique dans le parc de la Cure.

Une lecture de textes et un concert vous seront proposés cet été dans le Parc Sarrand.

Vous pourrez vous faire une idée des travaux qui vont être réalisés sur la partie basse du Parc Sarrand en observant le plan affiché sur la vitre de l'ancien commerce au n° 7 de la Rue Centrale.



VIE MUNICIPALE

Restauration chapelle : projet

Les travaux sur les murs et le sol intérieurs de la Chapelle Saint-Julien

Il n'est pas certain qu'ils soient réalisés cette année. En effet, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, qui est chargée d'autoriser les travaux sur ce bâtiment classé « Monument Historique », exige qu'un sondage soit réalisé sur la présence éventuelle de peintures anciennes sur les murs. La première personne spécialiste de ces sondages qui soit disponible ne le sera pas avant avril. Ainsi, la demande d'un permis de construire, l'établissement d'un cahier des travaux à réaliser, la recherche d'un artisan capable de les effectuer, le montage d'un dossier de demande de subvention, tous actes qui sont subordonnés à ce rapport de sondage, sont retardés. Heureusement, la réfection de la toiture a permis que ne soit plus endommagé l'intérieur du bâtiment, qui reste parfaitement accessible et ouvert à la visite !



Installation de mobilier

Dans le souci de rendre agréable pour la population la flânerie et la détente dans l'espace public du bourg, trois élégantes tables en bois traité, rondes et munies de sièges ont été installées. L'une dans le Parc Sarrand (en prévision de son ouverture au public), une autre au pied de la façade ouest de la Maison de Retraite et la troisième dans le parc arboré situé près du local du Club des Aînés. Le coût de l'achat ne représente pas une charge importante pour le budget municipal.



Personnel des services techniques

Toutes ces années passées au service de la population



Jean-Jacques Convers a été recruté à la Commune en novembre 1980. Il n'y avait plus de « cantonniers » (comme Marius Arzac et Maurice Play) et pas encore d'« agents des Services Techniques ». Le travail à l'époque était encore assez manuel. Les employés devaient être parfaitement polyvalents, « hommes sachant tout faire », de la maçonnerie d'un muret à la pose d'une porte ou d'un robinet, en passant par l'élagage et l'entretien de la végétation, jusqu'à l'empierrement et le revêtement des chemins. Ils étaient trois, installés dans l'ancienne forge Pontvianne.

Jean-Jacques Convers, titulaire du permis de transport en commun, fut chargé également du ramassage scolaire pris en responsabilité par la Mairie de l'époque. En 1983, il devint conducteur du premier tractopelle acheté par la Commune. Les travaux de voirie se mécanisaient. L'hiver, une étrave installée sur l'avant de l'engin, il effectuait le déneigement des places publiques et chemins communaux. Ces mêmes travaux, avec le recrutement de Didier Bonnevalle en juin 1985, et l'achat d'un premier camion Mercedes allaient être désormais effectués en équipe. Des stages de formation leur permettaient d'améliorer leurs compétences et capacités dans plusieurs domaines (1). Ces années-là,

ils rangeaient leurs outils au sous-sol de la Mairie et de l'ancienne Poste, où se trouvait la bascule à peser les cochons. Pendant plusieurs années, parmi tant d'autres tâches, l'équipe Jean-Jacques-Didier entretenait la voirie, les espaces verts. Ils réparèrent les fuites sur le réseau d'eau potable du Syndicat des eaux de la Semène (2), nettoyaient les lagunes de traitement des eaux usées et, lors des décès, ouvrirent et refermèrent tombes et caveaux (3), ramassèrent les ordures ménagères déposées par les habitants dans des abris aménagés par leurs soins à cet effet pour les emmener jusqu'au Centre de traitement de Perpezoux, Commune de Monistrol sur Loire (4). Ils occupaient un local à côté de la caserne des Pompiers située depuis 1982 dans les préaux aménagés de l'ancienne Ecole des Frères (5).

Avec le temps, la Commune grossissait : nouveaux lotissements, zone industrielle... La population croissait et les besoins en services communaux augmentaient. La Commune acheta les bâtiments de l'ancienne usine de polissage de pédales de vélo à Barthou, pour les transformer en ateliers et entrepôts de Services Techniques. De nouveaux employés furent recrutés : Frédéric Bayon en octobre 1996 ; puis Didier Souvignet en octobre 2000 ; Sébastien Rochedix comme Responsable des Services Techniques en juillet 2015 ; Rémy Toussaint en septembre 2016 et plus récemment Timmy Rodriguez en 2018 sur un CCD. De nouveaux engins furent achetés. Le travail se mécanisait et les employés municipaux, tout en devant pouvoir réaliser, en cas de nécessité, les travaux les plus divers, se spécialisaient. Didier Bonnevalle et Jean-Jacques continuèrent à s'occuper plus particulièrement de l'entretien des chemins communaux, de l'aménagement des places, parkings (...) et des tâches annexes de voirie telles le drainage des eaux et l'évacuation de la neige. Frédéric Bayon s'occupait davantage de ce qui touchait à la serrurerie, la métallurgie. Didier Souvignet de l'entretien des espaces verts.

Jean-Jacques Convers a pris sa retraite en janvier 2017 après 36 ans « de bons et loyaux services » pour la Commune et ses habitants. Son travail ainsi que celui de Didier Bonnevalle a été honoré par l'attribution de la médaille vermeil du travail. Jean-Jacques devrait recevoir la médaille d'or cet été 2019. En parallèle à leur travail d'employé municipal, les deux col-

VIE MUNICIPALE

Personnel des services techniques

lègues ont servi la population comme Sapeur Pompier Volontaire.

Nous n'oublions pas, enfin, de parler de Christian Souchon qui fut pendant de nombreuses années leur collègue. Lui s'occupait plus particulièrement de la gestion au quotidien des salles municipales (Gymnase, Salle des Fêtes, BUM) et de l'entretien des espaces verts de cette zone. Il assura également le ramassage scolaire.

(1) types de matériaux de revêtement des chaussées, conduite du tractopelle, utilisation d'une nacelle, ins-

tallations électriques ...

(2) devenu de nos jours Syndicat des Eaux Loire-
Sèvre

(3) service désormais assuré par un prestataire privé
de Pompes Funèbres

(4) compétence exercée de nos jours par le SYMP-
TOM de la Communauté des Communes

(5) le local des Pompiers se trouvait auparavant dans
la maison Teyssier, dernière maison en pierre située
sur la gauche, après le cimetière



Leur nouvelle base de vie

Un bungalow en bois a été acheté par la Commune et installé dans la cour intérieure du bâtiment des Services Techniques à Barthou. C'est là que les employés municipaux disposeront, provisoirement, d'un bureau et d'une base de vie beaucoup plus confortables que ce n'était le cas auparavant.



Commémorations, décorations

La commémoration du centenaire de la fin de la Grande Guerre

Cette année, à Saint-Pal-de-Mons, elle a revêtu un cachet particulier. La cérémonie s'est déroulée à la nuit tombante avec un défilé aux flambeaux portés par les enfants et un feu d'artifices.

À noter que l'assistance fut plus nombreuse qu'à l'ordinaire. La troupe locale «D'un mot à l'autre» a présenté, à l'occasion, à la Médiathèque, une lecture émouvante de lettres et carnets de notes rédigés par des Poilus.



La commémoration du 19 mars 1962

Cette année, elle a été marquée par la distinction faite à trois Sanpalous ayant participé à la Guerre d'Algérie comme «Appelés du Contingent». Messieurs Jean Arzac, Jean-Marc Souvignet et Jean Teyssier ont, en effet, été décorés par le Commandant d'Armes de la place du Puy-en-Velay, Hervé Mignot, qui leur a agrafé sur la poitrine la médaille militaire. Ce sont tous les Anciens d'Afrique du Nord (AFN) qui étaient honorés à travers eux.



Cérémonie à la caserne des Pompiers

Jean-Jacques Convers est parti à la retraite après avoir servi comme Sapeur Pompier Volontaire pendant 34 ans. A cette occasion, il a été promu au grade de Sergent Honoraire.



VIE MUNICIPALE

À la médiathèque

Les Bénévoles de la Médiathèque

Sans eux, la Médiathèque n'offrirait pas à ses usagers d'aussi bons services. Ils sont dix, en effet, à venir aider Isabelle Bruyère dans ses tâches. Selon leurs préférences, et après avoir suivi un stage de formation pour certains, ils équipent (leur donnent une couverture, en assurent la résistance à la manipulation) les livres qui constituent le fonds de la bibliothèque, les enregistrent, les classent, en assurent le prêt et le retour, aident à les choisir lors du passage du biblio-bus. Ils s'occupent également de l'entretien des CD, des BD, des magazines. Ils sont des collaborateurs fiables, discrets et diligents, libérant Isabelle Bruyère pour les responsabilités plus administratives.

Le 9 mars, ils étaient réunis pour vivre ensemble un

moment d'échange et de partage. Seuls trois d'entre eux n'avaient pas pu se libérer. Une composition réalisée par Mme Sandrine Trupia leur était offerte en remerciement pour leur investissement généreux (un livre ouvert sur un bouquet de fleurs!). La Mairie était représentée par le Maire et l' élu référent, Jean-François Convers, pour cette importante structure communale qui compte 586 adhérents (sans compter les usagers occasionnels de plus en plus nombreux), avec un total annuel de 9.225 documents prêtés (livres, magazines, CD, BD). Sans oublier que ce centre culturel organise aussi des manifestations bien fréquentées et appréciées du public: expositions, concerts, conférences et animations pour enfants.



Soirée cordiale du 8 mars 2019

Fêtes et animations

Impressions et images du Marché de Noël organisé par l'Association des Commerçants les 8 et 9 décembre 2018

Quelques exposants fidèles à ce marché étaient là, dont Françoise Passot, qui a eu beaucoup de succès avec son portrait de Johnny. Et des nouveaux dont Monsieur Abreux de *Au bonheur des Matrus* présentant des jeux et jouets de son commerce pour les enfants (magasin situé à Monistrol-sur-Loire). Des nouveautés dans les animations: des trotinettes électriques de Richard Dumas / *Takumi sport*, à la place des chiens de trait. Des associations qui comptaient sur l'occasion pour financer des voyages (pédagogique ou philanthropique) par la vente d'objets :

des décors de tables de Noël pour les jeunes artistes de Culture et Loisirs, des doudous pour les Scouts et Guides de France. Un stand très apprécié : celui réunissant le Club Ados vendant des crêpes et l'association des Commerçants proposant des boissons chaudes.

Merci aux organisateurs pour leur investissement personnel et l'effort de renouvellement de la formule qu'ils ont imaginée.



Les nouvelles créations de Françoise



Jeux et jouets de Au bonheur des Matrus



Vente de décors de tables de Noël pour financer un voyage pédagogique

VIE MUNICIPALE

Fêtes et animations

Le concert des Naustals

Il eut lieu vendredi 25 janvier, à la Médiathèque. Un chanteur à la voix puissante et chaleureuse, animateur plein d'humour, trois guitaristes et un batteur doués, des chansons de J. Halliday, E. Mitchell, Christophe. M. Brant ... que tout le monde a reprises ou sur lesquelles les moins timides ont re-dansé le rock, le twist, le madison. Voilà ce que fut cette soirée concert-bal qui a enthousiasmé et rajeuni de 40 ans au moins le public présent. Naustalgie, quand tu nous tiens !



Bal traditionnel du 17 novembre

Ce jour-là, organisée par l'association « Culture et Loisirs » en collaboration avec le Comité des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-en-Velay, ce fut la fête. L'après-midi, on put s'initier au chant traditionnel, à la danse trad. et folk. En soirée, ce fut un bal chaleureux, animé en première partie par le groupe local, les « Cigales Vellaves » qui faisaient danser « à la voix » sur des chants du patrimoine occitan; puis, par deux très toniques et très stimulantes musiciennes, « Les Folk Furieuses » qui élargirent la gamme des danses et chants proposés à d'autres régions (contredanses d'origine anglo-saxonne, Bretagne, Béarn, ...). Une vraie réussite !



Fêtes et animations

Lisons la nature avec un œil neuf !

À la Médiathèque municipale, en mars, Jean-François Convers a exposé une galerie de portraits et scènes qu'il a photographié(s) en se promenant dans la campagne. Motifs offerts au regard par les dessins formés sur l'écorce d'un arbre, par une excroissance sur un tronc d'arbre, les lichens et la mousse sur un mur de jardin, un bloc de rocher sculpté par l'érosion...



Debout le chien !

Atelier de pliage de papier

Le samedi 24 novembre 2018, à la Médiathèque, Annie Souvignet a organisé un atelier de pliage. Une dizaine de participants, adultes et enfants, ont appris à plier les feuilles d'annuaires téléphoniques peu élégants par eux-mêmes en beaux objets de décoration de tables de Noël: sapin, bougeoir... L'activité a eu du succès et elle a été redemandée.



Pourquoi ai-je quitté la rivière !



Atelier pliage

Un peu d'étymologie ...

Le nom français Buisson, **Boeisson** en occitan, vient de **buxone**, provenant lui-même du latin *buxus*. Sert à désigner depuis l'origine un arbuste épineux : aubépine, églantier, prunellier ; un lieu buissonneux, un maquis. À l'époque des grands défrichages du Moyen-Âge et de la constitution de la langue occitane, Lo Boeisson servait donc vraisemblablement à désigner

un lieu où poussaient abondamment les arbustes épineux. Ce nom et ses dérivés (Lo Boeissonnet, Los Boeissonnets) sont fréquents dans notre région pour désigner des lieux-dits mais aussi comme patronyme (nom de famille).

Source : Géographie Paysanne de Jean-Yves Rideau, Association La Retornada



Un prunellier

Un peu de travail de réflexion ...

Où se trouve le hameau de la couverture du bulletin ?

D'où peut bien provenir son nom ?

Le végétal qu'il désigne est-il encore commun par chez nous ?

Certaines familles portent-elles ce nom dans notre Commune ?

Y a-t-il un autre hameau au nom très proche de celui-là ?

La Chapelle Saint-Julien la Tourette

Elle est située sur une butte rocheuse dominant un méandre de la Dunière à proximité du hameau de Laval, sur la Commune de Saint-Pal-de-Mons. Le site est en lui-même pittoresque et assez sauvage.

C'est une chapelle romane. Son origine remonte, si l'on se fie aux particularités de sa construction (édifice à une seule nef, divisée en arcatures séparées par des colonnettes aux chapiteaux rudimentaires, une seule fenêtre à plein cintre), au XI^{ème} siècle. Il est parlé dans un acte de 1258, passé à Saint-Sauveur-en-Rue, du « prieur de Saint Julien la Tourette ». Ce prieuré aurait pu être donné en 1167 par l'évêque du Puy à l'abbé de la Chaise-Dieu. Il releva de cette abbaye jusqu'à la révolution. Il était de bénéfice simple : le curateur, l'abbé de la Chaise-Dieu, percevait la dîme sur quelques villages des environs et n'était pas astreint à résidence. Le prieuré n'avait pas de juridiction propre, puisqu'il dépendait du mandement de La Tour (actuellement sur la commune de Sainte-Sigolène). La famille Baillard des Combeaux de Sainte-Sigolène en a très longtemps occupé la charge.

L'édifice fut vendu comme bien national ainsi que les biens qui en dépendaient. Après le rétablissement du culte, cette chapelle fut cédée à la Fabrique de Saint-Pal-de-Mons moyennant une rente annuelle de six messes pour le repos de l'âme de Bonnefoy, le donateur. Il appartient actuellement à la Commune de Saint-Pal-de-Mons.

Pendant longtemps, la chapelle servit de lieu de culte aux hameaux dispersés à l'entour, de part et d'autre de la Dunière.



Elle est mise en valeur notre Chapelle

Les moines ont dû défricher les terres autour du prieuré et inciter, de la sorte, les villageois à les imiter. La chapelle possédait la statue en bois polychrome de Saint-Julien (un Saint-Julien qui n'était peut-être pas le soldat romain martyrisé en 304 sous l'empereur Dioclétien) ; une de Saint Jean-Baptiste ; une de Saint Jean-François Régis, l'évangéliste de la région ; une relique de Saint Laurent mort martyr le 10 août 528 supplicié sur un grill placé sur des charbons ardents. Ces objets sont aujourd'hui remisés en lieu sûr.

Depuis des temps très anciens, cette chapelle était un lieu de pèlerinage, le lundi de Pentecôte. Une foule nombreuse venait implorer Saint Julien et Saint Laurent. Les paysans venaient y faire bénir, à cette occasion, du sel ou du son pour les donner à manger à leurs animaux et les guérir, ainsi, de leurs maladies. Pendant la guerre de 14-18, les soldats en permission venaient découper, avec leur couteau, une lamelle de bois de la statue de Saint Julien, pour l'emporter sur les champs de bataille comme relique protectrice. Avant des restaurations datant des années 1950 (?), les murs intérieurs de la Chapelle étaient couverts d'ex-voto ou graffitis, réalisés en remerciement pour les « grâces » obtenues grâce à l'intercession des Saints.

À une époque indéfinie, la travée ouest de la nef (côté rivière) s'est effondrée. Aujourd'hui, on voit nettement, à l'intérieur de l'édifice, au fond de la nef, les arcades incomplètes et, à l'extérieur, les reprises des murs. Le campanile à une cloche est d'une époque assez récente.

Des travaux récents (2017, 2018) ont permis de restaurer la toiture de l'édifice à l'« ancienne » : avec des poutres en bois rond équarries à la main et des tuiles biseautées ayant permis de créer, au-dessus du chœur, l'image d'une coquille St Jacques (emblème des pèlerins). D'autres travaux (sans doute pas avant 2020) permettront de restaurer le sol et les revêtements des murs, voire, peut-être, si des sondages les révèlent, les anciens décors peints cachés sous des enduits récents.

INFOS UTILES

Côté réglementation: interdiction de brûler

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer!



Information et recommandations à l'attention des particuliers



LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**

50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)

3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

NB: Dans le bulletin de novembre, on vous indiquera comment valoriser ces déchets verts pour ne pas risquer d'encourir une amende de 450 euros en les brûlant à l'air libre.

Le Syndicat des Eaux remplace les compteurs d'eau

Le Syndicat des Eaux procède actuellement à une campagne de changements de compteurs. Les compteurs en place seront progressivement remplacés par des modèles dits « à tête radio ». Ils pourront être relevés à distance, la présence de l'abonné ne sera plus obligatoire si son compteur est situé à l'intérieur du logement ou si l'accès n'est pas aisé. Cette démarche est totalement gratuite pour l'abonné.



Pour plus d'info : Tél. : 04.71.66.62.11
ou site internet du Syndicat des Eaux www.sell43.fr
ou encore sur leur page Facebook : Syndicat des Eaux Loire Lignon & Semène

Nouveau site Internet pour la commune

Pour être plus proche de ses administrés, la municipalité a mis en ligne un nouveau site Internet. La mairie disposait déjà d'un site, mais il était devenu obsolète. Elle a décidé de s'orienter vers un autre système (logiciel WEBSEE) spécialement conçu pour les communes.

Quelques semaines de travail ont été nécessaires pour finaliser le contenu de ce nouveau site. Un espace virtuel entièrement consacré à la commune de Saint-Pal-de-Mons, facile d'accès et très simple à utiliser. Ce site présente l'ensemble des services municipaux, associations, l'historique du village, une galerie photos, les

commerces et entreprises recensés, les comptes rendus des conseils municipaux et une foule d'infos pratiques (horaires, agenda, météo, etc ...).

Il est également possible de télécharger des documents administratifs usuels.

Média évolutif, ce site pourra se perfectionner dans les mois et années qui viennent, en fonction des attentes, des suggestions et des contributions que chacun pourra apporter.

www.mairie-saintpaldemons.fr

Remise de maillots à l'équipe des jeunes basketteurs

Le mardi 12 mars, le Conseil Départemental a récompensé les jeunes de l'équipe masculine de basket du Club de Saint-Pal-de-Mons. Monsieur Yves Braye, Conseiller Départemental, leur a remis un jeu de maillots en présence d'élus, de membres du Club et de parents.



INFOS UTILES

Marché aux paniers

L'association Brin d'Osier, située à Saint-Pal-de-Mons depuis une vingtaine d'années, est composée d'adhérents passionnés de vannerie qui désirent faire connaître la richesse de cet artisanat, soutenir sa pratique et favoriser les échanges de savoir.

Pour la neuvième fois cette année, nous organisons le Marché aux Paniers du Velay.

Le témoignage des vanniers l'a confortée dans l'idée que l'organisation d'un marché qui leur est réservé est tout à fait pertinente quant à l'aide apportée à leur profession, et très stimulante pour leur créativité. D'autre part, la curiosité des visiteurs, éveillée par l'observation des vanniers en plein travail, est satisfaite par les échanges directs avec eux. La vannerie traditionnelle ou contemporaine sera au rendez-vous.

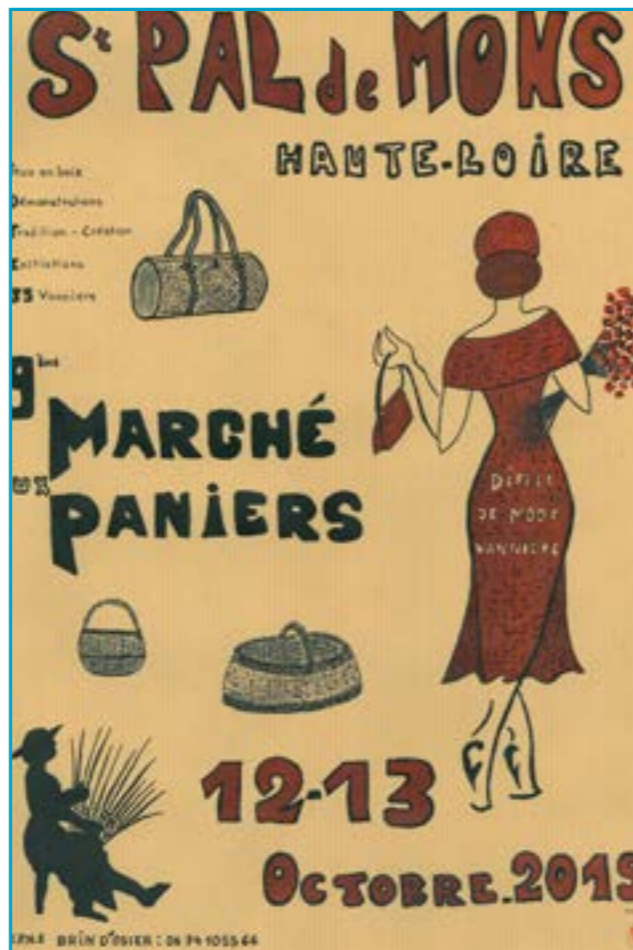
Cette année, l'association Brin d'Osier souhaite mettre en évidence l'expression artistique de la vannerie, le thème de notre marché aux paniers sera « la MODE » en créant un Grand défilé de Mode vannière. Plusieurs défilés seront organisés le samedi après-midi et le dimanche matin et après-midi. Nous recherchons des filles ou femmes de 16 à 30 ans pour nous servir de mannequins lors de nos défilés.

Différentes animations sont prévues : atelier d'initiation à la vannerie, jeux en bois, tombolas... Plus de Trente vanniers sont attendus, répartis au cœur du village, fermé pour l'occasion à la circulation.

L'Association Brin d'Osier donne donc rendez-vous à tous les amateurs de belle vannerie le samedi 12 octobre de 10h à 18h et le dimanche 13 octobre de 9h à 18h à Saint-Pal-de-Mons pour le neuvième Marché aux Paniers du Velay.

Nous sommes aussi à la recherche de personnes pouvant héberger et fournir un petit déjeuner gratuitement à un vannier, un vannier et son conjoint (ils arrivent en général soit le vendredi soir, soit le samedi matin, et repartent soit le dimanche soir soit le lundi matin).

Pour toutes propositions d'hébergement, mannequins :
mariejeanne43@hotmail.fr



Protéger la nature

Voici un courrier de M. Coudert, adressé aux maires de Haute-Loire

Madame, Monsieur le Maire,
Le Syndicat d'Apiculture de Haute-Loire est régulièrement alerté par ses membres ou des habitants de Haute-Loire sur le sort qui est réservé par certaines communes aux haies de bords de route et chemin communaux. Aussi nous nous permettons de vous alerter sur la situation très défavorable des abeilles à travers notre pays dont les facteurs sont multiples : baisse de nourriture dû à la diminution des fleurs des prairies et des haies, traitements chimiques divers des particuliers et des exploitants agricoles, parasites exogènes etc... La haie constituant un de ses derniers refuges, pourvoyeur de nourriture, comme pour bon nombre d'espèces.



Malheureusement, elle est de plus en plus réduite à peau de chagrin car jugée inutile, gênante et souvent enlevée ou broyée par les propriétaires ou les exploitants, mais également par les communes qui ont la gestion des bordures de chemin ou routes communales. Certaines confie l'entretien annuel à des agriculteurs qui disposent de girobroyeurs qui la traitent comme dans leurs parcelles (broyage jusqu'au cœur de la haie) au moment de la fauche de l'herbe. Ce sont deux graves erreurs pour les abeilles qui butinent les fleurs des arbustes et buissons bas et pour les oiseaux qui y nichent.

Aussi nous en appelons à votre bienveillance pour :

- Entretien des haies hors période de floraisons et de nidifications d'avril à juillet.
 - Les tailler si possibles avec un lamier (des entreprises professionnelles de Haute-Loire en disposent) ou un taille haie hydraulique.
 - tailler verticalement les parties qui doivent être entretenues pour la vue ou le passage
 - Ne pas utiliser de broyeur sur les branches
- Car l'ensemble des arbres et arbustes qui la composent (même les arbustes épineux dits « buissons » comme les épines noires ou « prunelous », aubépines, églantiers etc...) sont pourvoyeurs de fleurs et de fruits pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux.

Quand et comment entretenir une haie communale ?



OUI



NON

Le Syndicat d'Apiculture de Haute-Loire se tient à votre disposition pour tout complément d'information et serait heureux de recevoir votre engagement sur cette question des haies pour la biodiversité de nos villes et campagnes par un simple mél à : maetracoudert@sfr.fr

La Fleur des prés

C'est le nom d'un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun), celui des Frères Peyrard de Vial, et d'un label, celui des produits préparés par Christelle Peyrard, l'épouse de Jérôme.

Le GAEC s'est reconverti en agriculture bio en 2010 et pendant deux ans a progressivement cessé d'utiliser les «intrants» chimiques : engrais, désherbants, pesticides, OGM dans ses prairies et hormones et antibiotiques avec ses animaux.

Une partie de leur production laitière (vaches de races montbéliarde et brune des Alpes) est vendue à la Coopérative SODIAAL qui commercialise ses produits sous la marque Candia. Une autre est réservée à la vente par transformation à la ferme du lait cru. Quels produits Christelle fabrique-t-elle dans son «laboratoire»?

Du lait conditionné en sachets : «lait cru fermier» ; des fromages frais fabriqués, en faisselles, avec du lait cru fermier ; et des yaourts nature ou parfumés fabriqués avec du lait pasteurisé. Pour les yaourts, le lait de traite partiellement écrémé

est chauffé à 90° dans un pasteurisateur (sorte de cuve). S'il s'agit de faire des yaourts parfumés, à ce stade, Christelle ajoute un peu de sucre qui va se dissoudre dans le lait. Puis, à température réduite (entre 40° et 50°) elle met du ferment et des arômes sous forme liquide et certifiés bio. Pour mettre ce lait ainsi préparé en pots soudés et datés, elle utilise une conditionneuse (voir la photo). Les dernières étapes du travail consistent en une mise en étuve pour faciliter la solidification de la matière, suivie d'un refroidissement de plusieurs heures pour faire descendre la température de 40° à 4°. Ce produit ne contient aucun conservateur chimique. Au terme des différentes étapes de sa fabrication, ce yaourt a le label et les qualités d'un produit « bio ». Christelle livre elle-même ses produits chez les particuliers, dans les commerces, les restaurants et les cantines scolaires.



La cave MONDON

La cave Mondon située au «Bouchat» rentre cette année dans sa 33^{ème} année d'existence.

Après avoir travaillé comme sommelier durant plusieurs années au Grand Hôtel Placide à Tence, Gérard Mondon décide de créer son entreprise en commerce de vins et spiritueux le 02 octobre 1986. Seul au démarrage, il s'installe dans l'ancienne écurie au sein même de la maison familiale et seule l'entrée d'une surface de 18m² fait office de magasin. Avec les années, la cave a évolué et de gros travaux ont été engagés, ce qui a demandé un déménagement dans les anciens locaux de Cornillon à la Pouyat pendant plusieurs années avant son retour au Bouchat dans des bâtiments totalement rénovés et un nouveau magasin en octobre 2011.

Aujourd'hui la Cave Mondon compte un effectif de 4 personnes dont son neveu M. Melki Raphaël qui prendra la succession dans quelques années au départ en retraite de M. Mondon Gérard et permettra ainsi de continuer l'activité dans la même lignée et aussi de garder cette entreprise au sein de la famille.

La Cave Mondon a su avec le temps se diversifier sur plusieurs activités en gardant ses valeurs et ses origines. Son

activité se divise de la manière suivante :

- Un magasin de près de 80m² ouvert du mardi au samedi 9h00/12h00 – 15h00/19h00 avec plus de 400 références en vins, champagnes, whisky, rhum et apéritif, vieux alcools, verveines et digestifs, coffrets cadeaux, paniers garnis, épicerie fine et l'arrivée cette année de plus de 80 références en bières ;
- Le conseil et le service pour tout événement (mariage, anniversaire, fête de village, association), livraison, installation et récupération même les dimanches (bières pression, vins, champagnes ...)
- La vente aux professionnels (cafés, hôtels et restaurants) sur tout le département ;
- L'accompagnement des entreprises diverses (industrie, artisanat...) par un service personnalisé de la conception à la livraison de cadeaux de remerciement essentiellement en période de fêtes mais possible toute l'année ;
- L'organisation et service de réceptions (vins d'honneurs, inauguration, séminaire, départ en retraites ...)
- L'animation de soirées dégustation (dégustation de vins accompagnée de mets avec explication) uniquement sur réservation les vendredi ou samedi soir.



Cave Mondon

Le Bouchat - 43620 St Pal-de-Mons

Tél : 04-71-66-15-09

mail : cave.mondon43@orange.fr

Facebook : Cave Mondon

TIM Services

Timmy Ibanez est auto entrepreneur. Il a créé sa « petite entreprise » en 2009.

Il est originaire de Saint-Pal-de-Mons où il a vécu jusqu'à l'âge de 10 ans (au Lotissement La Tourelle). Il est revenu à Saint-Pal-de-Mons (à Lichemialle).

Il gère une « entreprise de Services à la Personne » polyvalente. Il s'occupe de jardinage (tonte, taille de haies et massifs, débroussaillage), de bricolage (réparations

diverses, peinture, pose de cadres, luminaires, parquets, montage de meubles), d'informatique (installation de matériels et logiciels, formation et réparation), de livraison (courses, médicaments, achats internet).

Comme auto-entrepreneur, il ne facture pas la TVA. Comme entreprise de Services à la Personne, vous pouvez bénéficier sur le montant des travaux qu'il effectue d'un crédit d'impôts de 50 %.



TIM Services

Tél : 06 48 76 71 89 -
04 71 61 92 59

mail : tim-services@hotmail.fr

TAKUMI SPORT : prestataire en pleine nature

Installé sur la commune depuis bientôt 14 ans, Richard DUMAS vient de créer une société, TAKUMI-SPORT, spécialisée dans les activités de pleine nature.

Acteur du tourisme vert et sportif depuis bientôt près de 20 ans, notamment au sein d'Anim'Nature (chiens de traîneaux), Richard Dumas s'est tourné vers un nouveau moyen de locomotion : la trottinette électrique tout terrain.

Loin d'être un jouet, ce nouveau mode de locomotion est avant tout un moyen de développer l'éco-tourisme en proposant des balades à la découverte de nos territoires... En effet, même si notre département ne connaît pas la notoriété de son voisin, l'Ardèche, il n'en demeure pas moins une pépinière d'attraits touristiques.

À partir de 8 ans, on peut se laisser transporter au gré des reliefs, sur les sentiers à la découverte des sous-bois pour s'enivrer des odeurs des forêts... Partager en famille le plaisir d'un après-midi en pleine nature, aller à la rencontre des territoires et des hommes : visite du parc à autruches, du parc de chiens de traîneaux, de la chèvrerie ou encore diverses dégustations de produits régionaux peuvent venir agrémenter votre sortie...

Avec une solide expérience dans l'évènementiel familial ou d'entreprise, Richard Dumas est à l'écoute de votre projet pour en faire un moment unique...

TAKUMI-SPORT propose également des sorties en VTT, la découverte de la Loire en canoë, du coaching sportif personnalisé...



www.takumi-sport.com
Tél : 06.27.22.38.29

ÉCOLES

École Saint-Joseph

Des nouvelles de l'École Saint-Joseph (extraites d'un inventaire très copieux et complet):

- Et nous voici en 2019 après deux semaines de vacances bien remplies. Certains PS1 ont fait leur rentrée et la neige a montré le bout du nez un certain week-end. Et là, quel bonheur! Vite combinaisons, bonnets, gants et pelles pour faire un concours d'igloos ou de bonhommes de neige, ou tout simplement se rouler dans la neige. C'est super!

- Pour terminer la période 3, nous avons fait Carnaval. Chacune et chacun avait revêtu son costume de roi, princesse, footballeur, Spiderman. La liste est longue, mais vous les avez peut-être vus passer dans les rues du village en ce jour de départ en vacances d'hiver. Au retour, nous attendait un bon beignet et un verre de sirop, le tout offert par Vincent Marcoux et l'APEL.

- Depuis le retour des vacances de Février, les classes de CE1, CE2 et CM2 se rendent à la piscine chaque jeudi pour une classe piscine avec deux séances à chaque fois.

- Dans les classes, nous sommes entrés dans le Temps du Carême. Nous partagerons le Bol de Pâtes le vendredi 12 avril juste avant de partir en vacances de printemps. Ce même jour, nous allons courir dans le pré pour l'Association ELA. Enfants et parents sont invités à participer à cette manifestation. Si le coeur vous en dit, venez participer ou tout simplement nous encourager. Nous vous accueillerons avec plaisir.

D'autres manifestations vont avoir lieu jusqu'à la fin de l'année comme le voyage scolaire, les Feux de la Saint-Jean. Nous en reparlerons la prochaine fois.



Mardi-Gras

École Marcel Aymé

Du 4 mars au 12 avril, l'Association des Parents d'élèves finance un projet cirque pour tous les enfants de la GS au CM2. Cette initiation a lieu à l'école du cirque à Sainte-Sigolène.

Les élèves s'y rendent une fois par semaine, ils pratiquent des jeux de jonglerie et ils marchent sur un fil avec Jojo. Ils grimpent au mât chinois jusqu'au toit, ils

font du trapèze et dansent sur les énormes boules avec Thomas.

Pour finaliser le projet, toute l'école même les Maternelles assisteront à un spectacle avec des artistes professionnels en juin sous un chapiteau.

C'est une expérience exceptionnelle que les enfants adorent.



L'école du cirque

ASSOCIATIONS

La pétanque san-paloune

L'association a vu le jour en 2003 et n'a depuis cessé de se développer. Le club compte aujourd'hui 25 licenciés et 17 adhérents, N'ayant pas de locaux couverts, c'est à partir du printemps que tous les amoureux de la pétanque se retrouvent les vendredis soirs sur le terrain stabilisé derrière le stade afin de se perfectionner à la pratique de ce sport .

Depuis 2 ans maintenant, nous organisons 3 à 4 fois dans la saison nos « concours du vendredi ». Ouverts à tous, enfants, adultes, sans enjeu, juste pour le plaisir de se retrouver dans la bonne humeur, Les prochaines dates retenues sont : le 26 avril, le 24 mai, le 14 juin, le 5 juillet à partir de 19 h.

Chaque dernier dimanche de juillet, a lieu également le concours sauvage par doublette formée. Il attire toutes les années un grand nombre de passionnés. Au mois de septembre, le But d'honneur permet de désigner le

meilleur joueur du club. En 2018, c'est Pierre Alain Chomarar, vainqueur pour la 2ème année consécutive, qui a emporté le titre.

D'un point de vue sportif, les licenciés du club participent chaque saison aux différents concours officiels départementaux et parfois même nationaux. Eh oui! Certains n'hésitent pas à aller voir la « Bonne Mère » et participer à la Marseillaise. Les résultats ne sont pas toujours au rendez-vous mais l'essentiel est de participer et surtout de se faire plaisir.

L'esprit du club n'est pas la compétition sportive mais bien la convivialité et la bonne humeur. Notre souhait : pouvoir pratiquer ce sport toute l'année!

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter notre président Paul Fauvet au 06 71 00 58 30.



Comité des fêtes

Le Comité des fêtes va-t-il être contraint de mettre fin à ses activités ?

Lors de son AG du 23 février dernier, le Comité des Fêtes s'est posé la question de savoir s'il était encore en mesure d'organiser des manifestations pour les habitants de Saint-Pal-de-Mons. Six membres, même courageux et déterminés (dont deux seulement de cette commune)! Est-ce suffisant pour porter une manifestation? Ainsi, cette année ne seront maintenus que « **Les structures gonflables** » au Gymnase, du 13 au 16 avril et « **Le Salon du Bien-Être** » au Gymnase, les 5 et 6 octobre.

Le Vide-Grenier, prévu pour le 19 mai, ne sera pas organisé à cause des travaux d'aménagement du Bourg qui auront repris, mais également faute de personnes pour l'organiser. C'est également le cas pour l'« Intervillages ». Quelle association, quel club voudrait se joindre à cette dernière garde? Qui, parmi les Sanpalous, voudrait à titre privé et par bonne volonté rejoindre ce Comité? Car ses derniers membres actifs sont dynamiques, ont plein d'idées et ne se laissent pas abattre par les déceptions! Laissez-vous disparaître un Comité qui sait faire de l'animation?



Le Club ados

Le club Ados a aujourd'hui 2 groupes : un groupe des 12/14 ans avec les horaires habituels et un autre des 15/17 ans qui, eux, viennent quelques vendredis soirs et samedis.

Tous mettent en place divers projets et participent, comme, par exemple, pendant les vacances scolaires, aux chantiers de la mairie (peindre le mobilier de la Commune, nettoyer les engins, libérer les chemins de la végétation envahissante, entretenir le petit patri-

moine ...)

Tous ces projets vont permettre à tous les jeunes de se payer un voyage à Europapark au mois d'octobre.

Si votre ado est intéressé pour intégrer le club Ados, n'hésitez pas : nous avons aujourd'hui quelques places disponibles.

Contactez le club Ados au 07 61 60 04 29 ou au 04 71 75 08 43



ASSOCIATIONS

ADMR Le « Café numérique »

L'ADMR a organisé à la Médiathèque, en automne 2018, sur deux périodes, une formation à l'utilisation des tablettes numériques (sorte de mini ordinateur). Quinze personnes à chaque session pour 15 heures d'apprentissage. Pour un public constitué de débutants complets et autres déjà un peu familiarisés avec l'informatique. Madame Laurence Ghestem, agent de l'ADMR, assurait la formation, accompagnée par d'autres bénévoles de l'association. L'ambiance des cours était studieuse, gaie et cordiale. La formation a amené chaque participant à pouvoir se servir de cet outil.



Association Les amis de Saint-Régis

Vous les connaissez de vue, voire de nom, ces personnes. Vous ne saviez peut-être pas tous qu'elles aident nos aînés, résidents de la Maison de retraite, avec infiniment de dévouement, de modestie et de discrétion. Laissons-les se présenter.

« Nous sommes une dizaine de bénévoles à nous retrouver les lundis après-midi, à la salle polyvalente de la Maison de retraite, pour participer à des activités avec les résidents de la maison : coinche, triomino, rumikub (chiffres et lettres), scrabble ou autres.

Le 3ème mercredi du mois, nous organisons les anniversaires, offrons le goûter pour tous et un cadeau pour ceux dont c'est l'anniversaire : séance de coiffure, linge de toilette, eau de toilette, etc) ; l'après-midi se poursuit en chansons. De temps en temps et suivant l'état de nos finances, nous demandons le concours de personnes

extérieures : groupes, chanteurs, accordéoniste, etc. Nous avons acheté une petite sonorisation pour faciliter les animations et, dernièrement, une télé grand écran, afin qu'ils puissent regarder plus confortablement un vieux film, du théâtre ou un documentaire (...).

Tout cela se finance avec le produit de la vente que nous organisons lors des « **Portes Ouvertes** » à la **Maison de retraite, fin novembre**. Nous vendons des objets de notre fabrication : couture, tricot, mosaïque, jouets, ainsi que des choses qu'on nous offre. Nous demandons la participation de fabricants ou de producteurs locaux. Une buvette et des gâteaux y sont proposés. Nous espérons que vous serez nombreux à venir découvrir, vous laisser tenter et contribuer ainsi au mieux-être des résidents

USE S'MELL 2018, une association dynamique et généreuse

Le but de l'association intercommunale Use S'mell est d'entretenir les chemins de randonnée et de les baliser. Son président est Michel Convers.

En 2018, elle a organisé deux manifestations. La Randonnée de printemps du 15 avril qui a permis de faire un don de 1000 € à l'association « Pas à pas avec Lenny ». La Marche du téléthon, le 13 octobre, avec l'association intercommunale Saint-Pal/Ste-Sigolène regroupant les Sapeurs Pompiers Actifs et Retraités, la

Société d'Histoire du Canton et Use S'mell, qui a permis de donner un chèque de 3 830 € à l'Association Française des Myopathes.

Au programme de 2019, une randonnée pédestre et VTT, **dimanche 7 avril**, le départ ayant lieu à Saint Pal. Dans le cadre du téléthon, l'Association Intercommunale reproposera la formule Rando, VTT et repas, **le 19 octobre**.



ÉTAT CIVIL

Naissances

- Le 25 octobre, Wyatt BRUYERE VERICEL
- Le 1er décembre, Loïs Antoine Louis BONTEMPS
- Le 16 janvier, Bérénice Romy GAYTON
- Le 4 février, Shams EL FASSI
- Le 11 février, Lison Rosa LIOGIER



Mariages

- Le 26 Janvier, Mathieu RODRIGUEZ et Stéphanie GIRINON

Décès

- Le 10 novembre, Gilles Jean Maurice FLANDIN, 10 Place de l'Église.
- Le 28 février, Jean-Louis Marie ROMEYER, 3 Rue du Soleil.
- Le 10 mars, Elisabeth Françoise Marie-Claude MEYER née SABATIER, Chemin de la Rivoire.

VIRAGE
architectes collectifs

KRÖMM GROUP
LE SERVICE EXPRESS



auto-ecole-bruno.com
Bruno LEROY



1 rue du Monument
43110 Aurec-sur-Loire
N° d'agrément : E1104321780

2 agences, 1 seul numéro

3bis rue du Soleil
43620 Saint-Pal-de-Mons
N° d'agrément : E1404300020

Permis : Auto - Moto
Permis sur Boîte Automatique
Formation Conduite Accompagnée
Formation BSR
Permis 1 euro/jour
Récupération de points

06 60 28 79 85

CHOMARAT Dominique

Menuiserie - Charpente
Couverture

06 23 78 55 40

Mail : chomarat0581@orange.fr
Le Bouchat - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS



contact@convers-industries.fr

ZA Campine 3, Allée André-Marie Ampère
43620 Saint-Pal-de-Mons
Tél. 04 71 66 66 91
www.convers-industries.fr

**MÉTALLERIE
CHAUDRONNERIE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE
LEVAGE
MANUTENTION**



SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



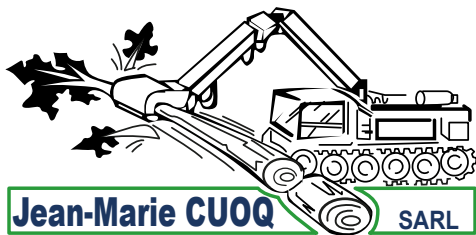
CTA St-Pal-de-Mons

Horaires d'ouverture
Tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 8h à 12h

Zone Artisanale des Pins - **43620 St-Pal-de-Mons**
Tél. **04 71 66 48 15**

www.controle-technique-st-pal-de-mons.securitest.fr

Abattage et débardage de bois mécanisé



Jean-Marie CUOQ SARL

Achat de Bois 06 29 28 32 03
Zone Courtanne 2 - Saint-Pal-de-Mons



PLÂTRERIE - PEINTURE

mais également...

LOCATION DE NACELLE 16 MÈTRES

Le Bois de la Garde - 43600 Ste-Sigolène
04 71 66 14 93 - 06 71 00 58 30



**GARAGE DE SAINT PAL DE MONS
SARL GARAGE FAYARD**

VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

48, rue du Barthou - 43620 Saint-Pal-de-Mons

Tél. : 04 71 66 17 66

E-mail : garagefayard.ad@wanadoo.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO



Les Feuillantines

HÔTEL *** - RESTAURANT
LA VIALATTE - 43620 SAINT-PAL-DE-MONS
TÉL. : 04 71 75 63 25

contact@lesfeuillantines.com - www.lesfeuillantines.com



MDC Construction
projet clé en main

Christopher CARETTE

Vous avez un projet : d'un garage, d'une rénovation,
d'un agrandissement, d'une maison neuve, etc...
mais vous n'avez pas le temps de vous en occuper.

06 67 21 20 10 - 04 71 56 13 53 - 06 18 21 41 40

Loire/Haute-Loire - Chemin du Vourze - 43620 ST PAL DE MONS

mdc.maconnerie.demolition@sfr.fr

**SAINTE-SIGOLÈNE
ASSISTANCE**

**CHARRAS Daniel
GIRAUD Lionel
BERTAIL Nicolas**

AMBULANCES - VSL

TAXIS : * S^{te} SIGOLÈNE - * S^t PAL-DE-MONS

04.71.66.66.20

19, Avenue de Marinéo - 43600 SAINTE-SIGOLÈNE